



## Charte politique du Réseau européen pour l'Afrique centrale

### I. [Objectifs]

Nous, Organisations de la société civile européenne engagées dans la coopération internationale avec les pays d'Afrique centrale, affirmons vouloir œuvrer collectivement au sein du **Réseau Européen pour l'Afrique centrale (EurAc)** en vue de contribuer à **[a]** l'instauration de la paix, de la sécurité, de la justice, de la démocratie et du développement durable dans la région. Les membres d'EurAc sont des organisations européennes qui soutiennent ou développent des initiatives en relations avec l'Afrique centrale en vue de s'attaquer **aux causes structurelles du sous-développement** des populations et appuyer ou accompagner les dynamiques locales.

Nous nous engageons dès lors à coordonner nos efforts au sein du réseau EurAc pour **[b]** promouvoir des **politiques de coopération européenne au service de la paix plus cohérentes** (voir texte approuvé par près de 50 organisations en décembre 2005 sur <http://www.eurac-network.org/accueil.php?lg=fr&pg=mission>). Les membres sont actifs auprès des populations et des sociétés civiles de la sous-région dans différents domaines, qu'il s'agisse du développement, de la défense des Droits Humains ou de l'intervention humanitaire quand l'exigent certaines situations d'urgence. A ce titre, ils s'engagent à **[c]** travailler en partenariat étroit avec les organisations de la société civile et les acteurs locaux **indépendants des autorités gouvernementales et des partis composant le paysage politique national**.

### II. [Mandat]

En vue d'atteindre les objectifs précités, les membres du réseau s'engagent à contribuer et à participer activement à la réalisation des **trois missions qui composent le mandat d'EurAc** :

- **l'Information** : informer les membres du réseau et les acteurs politiques européens sur la situation dans la région des Grands Lacs en vue de leur faciliter l'accès aux sources d'information indépendantes et fiables.

- **le Plaidoyer** : organiser des argumentaires et un plaidoyer communs pour que les efforts diplomatiques et les différentes politiques d'intervention des bailleurs de fonds et institutions internationales (notamment les gouvernements européens, l'Union européenne, et l'ONU) se basent sur les besoins et les réalités exprimés par les populations des Grands Lacs et soient davantage cohérentes. Ces différentes activités s'articulent autour de thèmes prioritaires définis par les membres et du plaidoyer qu'ils effectuent au niveau national dans leurs pays respectifs.

- **la Concertation** : fournir des outils de coordination permettant aux membres de la plate-forme et à leurs partenaires locaux de coordonner leurs interventions et projets sur le terrain, ainsi que leurs activités de plaidoyer respectives.

### III. [Vision politique]

Les populations d'Afrique Centrale sont contraintes depuis plus de 20 ans à vivre dans un **contexte d'instabilité et de conflits** : guerre civile et fragilité du processus démocratique au Burundi, génocide et verrouillage de l'espace politique au Rwanda, faiblesse de l'Etat et conflits internationaux et locaux sanglants en RDC. La prise en considération de la **dimension régionale** est essentielle à la compréhension des causes et conséquences de ces troubles.

En outre, les membres d'EurAc partagent une même vision politique selon laquelle les actions du réseau doivent s'orienter en priorité vers :

#### [a] **L'instauration de la paix, de la sécurité, de la justice, de la démocratie et du développement durable dans la région des Grands Lacs**

La stabilité politique des régimes en place dans les pays des Grands Lacs ne peut être la seule réponse aux différents défis auxquels la région est confrontée. D'autres conditions nécessaires doivent être rencontrées pour qu'un développement durable puisse être instaurés dans la région, à savoir : le respect de l'**Etat de droit**, la **consolidation de la paix**, les processus de **démocratisation**, la protection des **Droits humains**, et l'amélioration de la **gouvernance** politique et économique.

#### [b] **Des politiques européennes au service de la paix plus cohérentes**

En tant qu'associations européennes, les membres d'EurAc partagent la même vision et le même objectif que les politiques de l'Union Européenne et de ses États membres en Afrique Centrale soient **davantage cohérentes<sup>1</sup> et attentives aux besoins et aspirations des populations** de cette région, notamment les plus vulnérables et les plus marginalisées. Ces politiques doivent être réformées en vue de construire une **prospérité partagée** entre l'Afrique centrale et l'Europe. Ce changement de politique doit favoriser le soutien à l'Etat de droit, la bonne gouvernance et la démocratisation dans la région des Grands Lacs. Il est motivé par la conviction que la paix et le développement en Afrique centrale **représentent un intérêt non seulement pour la population locale, mais aussi pour l'Union européenne elle-même.**

#### [c] **Le soutien aux organisations partenaires issues de la société civile locale**

En vue d'appuyer ou accompagner les dynamiques locales, le rôle d'EurAc est de **relayer en Europe** et de **renforcer le plaidoyer politique des partenaires** de la société civile locale soutenus par les membres. Le plaidoyer des partenaires concerne notamment le **monitoring des politiques gouvernementales** dans les pays de la région et **l'action de la Communauté internationale** en matière de dialogue politiques et de coopération au développement avec les Etats d'Afrique centrale.

---

<sup>1</sup> Selon le traité de Lisbonne (art. 208-1), l'UE et ses États membres ont l'obligation d'assurer la cohérence entre leurs politiques économiques et les objectifs de leur politique de développement.